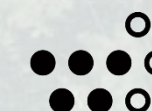


Zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Sud **Diagnostic territorial**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



Wallonie - Bruxelles
International.be



Zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Sud

1. **Introduction**.....3

2. **Diagnostic territorial**.....7

 2.1 Développement urbain.....9

 2.2 Services et équipements publics.....17

 2.3 Mobilité.....26

 2.4 Changement climatique, cycle de l’eau et biodiversité.....35

 2.5 Economie régionale, locale et circulaire.....45

 2.6 Tourisme.....56

3. **Conclusion**.....63

Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Sud

Introduction

Le présent document présente une version synthétisée du diagnostic et comporte six parties relatives aux **six thématiques** du diagnostic à savoir, le développement urbain, les services et équipements publics, la mobilité, le changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité, l'économie régionale, locale et circulaire et finalement le tourisme.

Le diagnostic se construit autour d'**analyses de documents luxembourgeois, belges** et des **entretiens** qui ont été réalisés avec des acteurs-clés du territoire. Ce diagnostic ne se veut pas exhaustif mais tente de mettre en avant les **éléments spécifiques et principaux de la zone fonctionnelle transfrontalière (ZFT) Sud**.

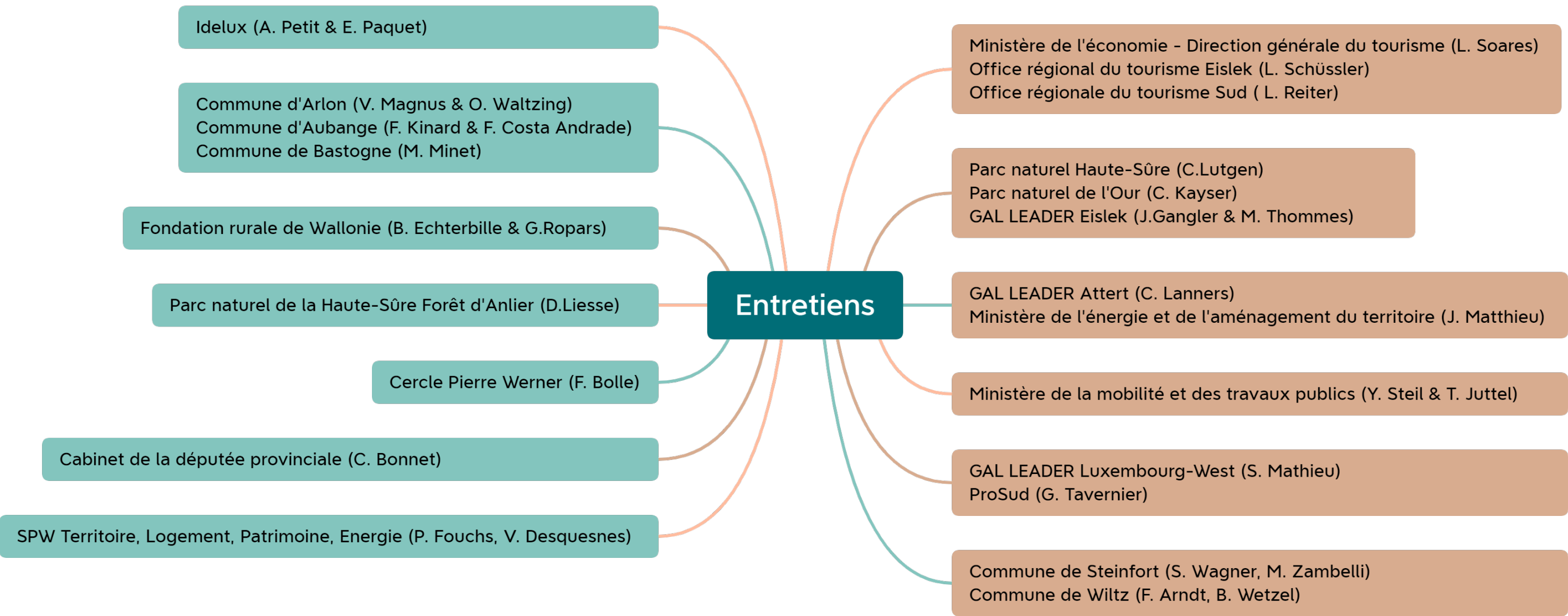
Chaque thématique est abordée en dressant les **constats généraux** et les **constats spécifiques de la ZFT Sud** extraits des documents analysés et des entretiens avec les acteurs-clés. Ensuite les **objectifs généraux et spécifiques de la ZFT** issus de l'analyse des documents et de premières réflexions sont développés. Les **pistes d'action** issues des documents analysés, des entretiens et des premières réflexions sont également développées selon la même structure. Le diagnostic par thématique se clôture avec une **identification** non exhaustive **des acteurs** et **l'analyse SWOT pour la ZFT**.

Un territoire de 732 km² avec une population de 148 000 habitants et un panel d'acteurs



Les zones fonctionnelles transfrontalières Luxembourg-Wallonie

- » Prise de contact avec les acteurs-clés du territoire de la ZFT Nord et de la ZFT Sud
- » Réalisation de 13 entretiens entre février et mars 2023
- » Compilation des remarques et propositions des acteurs dans les constats et pistes d'actions de synthèse de chaque thématique



Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Sud

Diagnostic territorial

La zone fonctionnelle transfrontalière Luxembourg-Wallonie Sud

- » Développement urbain
- » Services et équipements publics
- » Mobilité
- » Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité
- » Économie régionale, locale et circulaire
- » Tourisme



Diagnostic territorial

Développement urbain

Constats généraux

Forte croissance démographique

- » Très forte croissance démographique dans les 2 ZFT surtout pour la ZFT Nord et particulièrement pour le versant grand-ducal.

Pression immobilière

- » Important dynamisme immobilier dénaturant cependant les morphologies et les architectures traditionnelles.
- » Pression sur l'accès au logement, offre ne suit pas la demande surtout dans la ZFT Sud.
- » Pression sur les prix de l'immobilier. Déplacement de populations qui s'installent de plus en plus loin de la frontière à cause de la hausse des prix de l'immobilier. Cette difficulté de pouvoir continuer à se loger est d'autant plus forte pour les non-frontaliers dans les communes frontalières wallonnes. Phénomène de gentrification sur l'entièreté des ZFT et au Grand-Duché de Luxembourg.
- » Forte augmentation du nombre de demandes de permis d'urbanisme et nombre de transactions immobilières en augmentation.
- » Mise en place de logements abordables des deux côtés de la frontière.

Etalement urbain

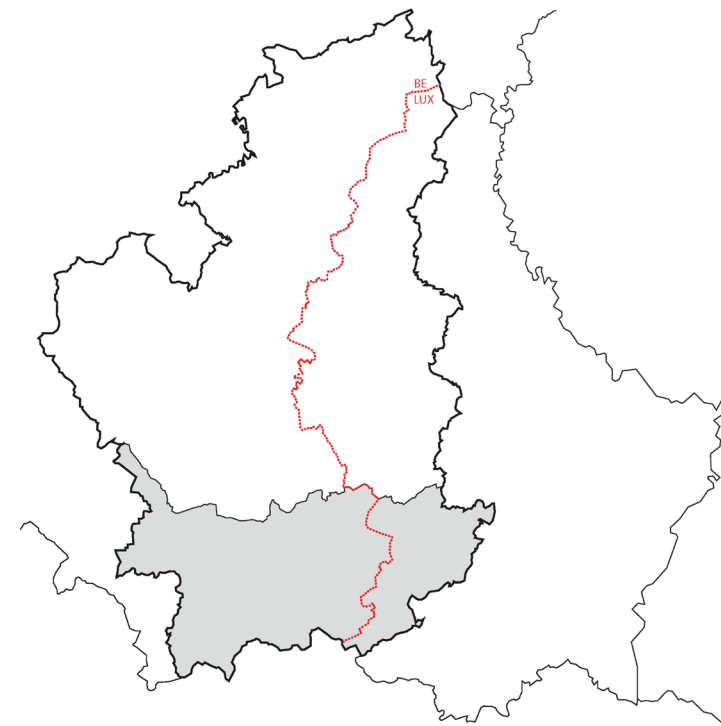
- » Etalement urbain et passage d'une région rurale à une région péri-urbaine. Urbanisation incontrôlée hors des centres urbains.
- » Eloignement de plus en plus croissant du lieu d'emploi et du lieu de résidence.
- » L'habitat léger (tiny houses, yourtes etc) comme solution alternative est un enjeu de gestion publique.

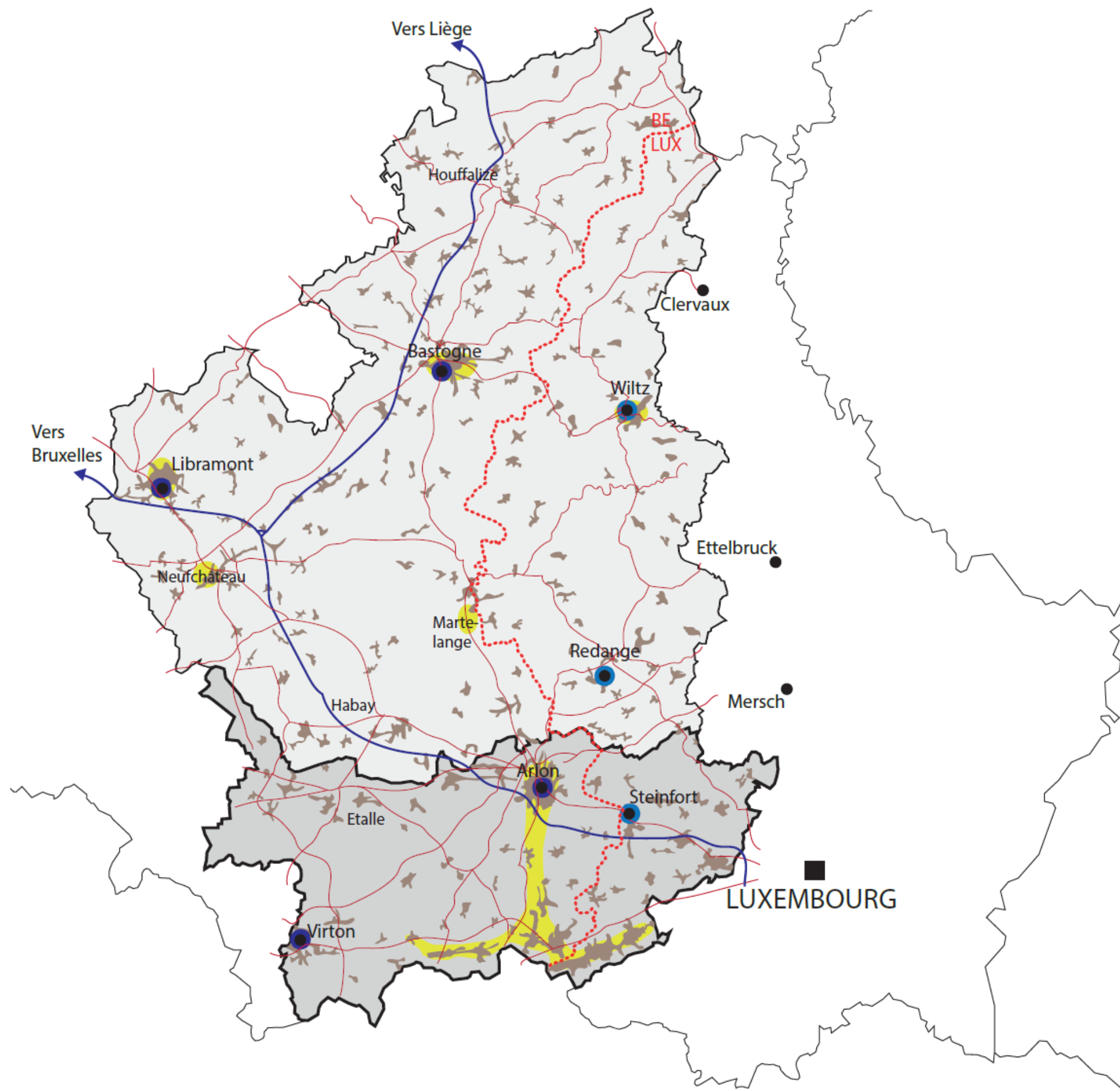
Volonté de réduction de l'artificialisation des sols

- » Politique de réduction de l'artificialisation des sols des deux côtés de la frontière.
- » Volonté commune de densifier les noyaux bâtis existants.
- » Augmentation de la densité et construction croissante de maisons plurifamiliales.

Constats pour la ZFT Sud

- » Région avec une **forte urbanisation par endroits et des axes de densification**
- » Pétange et Käerjeng fonctionnent indépendamment des autres communes de la ZFT de par leur localisation près de la frontière française. Quelques communes en zone frontalière avec la France hors GECT Esch/Belval ont l'**ambition de créer un GBCT** sur ce territoire frontalier avec la France.
- » Le développement urbain est également **fortement dépendant des interactions avec la France**.
- » **Insécurité, trafics de tous genres et problèmes de dépôts et de versages sauvages** notamment à Athus et à proximité des frontières.
- » **Paupérisation et logements de mauvaise qualité** (ex. Arlon, Athus).





Centres de développement et d'attraction, zones de friche et principaux axes routiers (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Sud
- Zone fonctionnelle Nord
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Zone urbaine
- Autoroute
- Routes nationales
Le tracé des routes nationales ne reprend pas tout le réseau
- Centre de développement et d'attraction CDA d'importance régionale au Luxembourg
- Centre de développement en Belgique
- Zone de friches

Atouts	Opportunités
» Proximité et attractivité de Luxembourg-Ville. » Foncier urbanisable disponible suffisant par rapport aux besoins dans plusieurs des communes côté GDL et bien plus que suffisant côté wallon. » Présence des pôles urbains d'Arlon, Steinfort, Pétange, Aubange et Virton.	» Stratégie commune de se reporter sur les polarités existantes (ZAN). » Possibilité grâce au ZAN de concentrer les développements sur des pôles et sur les principaux villages, en particulier le long des 2 axes ferroviaires Mamer-Arlon-Habay et Bascharage-Pétange-Aubange-Virton + à Athus et Messancy.
» Prix du foncier et du logement de - en - accessible aux ménages moyens et au + on se rapproche de Luxembourg-Ville. » Exode de plus en plus marqué depuis le sud du GDL vers l'Arelerland et de l'Arelerland vers la Gaume ou l'Ardenne. » Offre en logement ne suit pas la demande surtout dans le versant luxembourgeois et dans l'Arelerland. » Urbanisation diffuse hors des centres urbains en fort développement. » Déclin des centres des villes et villages (concurrence commerciale, "villages-dortoirs"...). Faiblesses	» Croissance importante de la démographie ce qui implique la création de nombreux logements. » Le développement urbain est également fortement dépendant des interactions avec la France. » Pression immobilière (renchérissement progressif des prix) vu le voisinage de la métropole de Luxembourg. » Augmentation des prix de l'énergie pour le parc immobilier massivement pavillonnaire, parfois ancien et dans le climat continental du Gutland / de la Lorraine belge. Menaces

	Luxembourg	Belgique
National	- Ministère de l’Energie et de l’Aménagement du territoire - Ministère du Logement - Ministère de l’Intérieur - Direction de l'aménagement communal et du développement urbain	-
Régional	-	SPW-Territoire Patrimoine Logement Energie
Supracommunal		- Fondation rurale de Wallonie - IDELUX - Parcs naturels (remettent des avis lors de projets d'aménagement)
Local	Communes (rôle décisionnel par rapport aux PNs et syndicats)	Communes (rôle décisionnel par rapport aux PNs et syndicats)

Objectifs

- **Généraux**

- » **Réduire les distances entre lieu de résidence et lieu de travail** et proposer du logement près du lieu de travail.
- » **Réduire l'artificialisation des sols** et préserver les vastes espaces verts.
- » Éviter l'étalement urbain et **densifier les pôles urbains principaux**.
- » **Promouvoir une urbanisation plus durable** (localisation, densité raisonnée...) et plus respectueuse des modes d'habiter traditionnels (préférences de styles, recherche de davantage d'harmonie entre neuf et ancien...).
- » **Maintien des jeunes sur place** avec une politique d'accès à la propriété dans la commune d'où ils sont issus.
- » **Renforcer l'offre en logement abordable**.
- » **Accroître la densité des logements** avec la construction de résidences.
- » **Favoriser la multifonctionnalité** dans les centralités.

- **ZFT Sud**

- » **Concentrer l'habitat et les activités dans les pôles** de Arlon, Steinfort et Virton.
- » **Ne pas altérer la ceinture verte** entre la Ville de Luxembourg et la région sud notamment à Steinfort.



Pistes d'action

- **Générales**

- » **Stratégie de gestion des bâtiments abandonnés/friches urbaines** dans les localités via la rénovation urbaine
- » **Mise en œuvre du zéro artificialisation nette** et thématique de **l'assainissement énergétique du parc existant. Projet pilote transfrontalier** pour intégrer la **politique de ZAN** dans les plans d'urbanisme.

- **ZFT Sud**

- » **Densification des noyaux urbains** d'Arlon et de Steinfort
- » **Concentration du développement territorial** avec développement urbain le long des axes principaux.
- » **Mise en place d'une coopération pour la ZAE Sterpenich-Grass.** Concentration plutôt qu'étalement sur le territoire (ex. Messancy).

Diagnostic territorial

Services et équipements publics

Constats généraux

Forte croissance démographique

- » La forte croissance démographique nécessite de nouveaux services et équipements.

Communes de faible taille

- » La faible taille de nombreuses communes parmi les 46 des 2 ZFT. Phénomène surtout aigu dans la ZFT nord.

Déclin des effectifs côté wallon au vu de l'attractivité salariale luxembourgeoise

- » Déclin des effectifs dans les soins de santé côté wallon face à l'attractivité salariale luxembourgeoise.
- » Défi linguistique et apprentissage de l'allemand et du luxembourgeois en province de Luxembourg. Difficulté de trouver des enseignants en langues vu la forte attractivité de l'autre côté de la frontière. Privilégier les échanges transfrontaliers entre les écoles.
- » L'offre transfrontalière est sous-exploitée notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Absence de coopération transfrontalière

- » Les équipements sportifs, culturels, hospitaliers, de soins et d'enseignement ne sont pas gérés en transfrontalier. Cependant un accord-cadre de coopération sanitaire initié par le projet Interreg COSAN avec le soutien du groupe de travail « Santé » 4 du Comité économique et Social de la Grande Région existe entre le GDL et la Belgique.
- » Entraide rendue difficile au niveau du soutien entre les citoyens par manque de structure ou de cadre légal.

Constats pour la ZFT Sud

Centralisation des équipements sportifs, culturels et d'enseignement dans les pôles

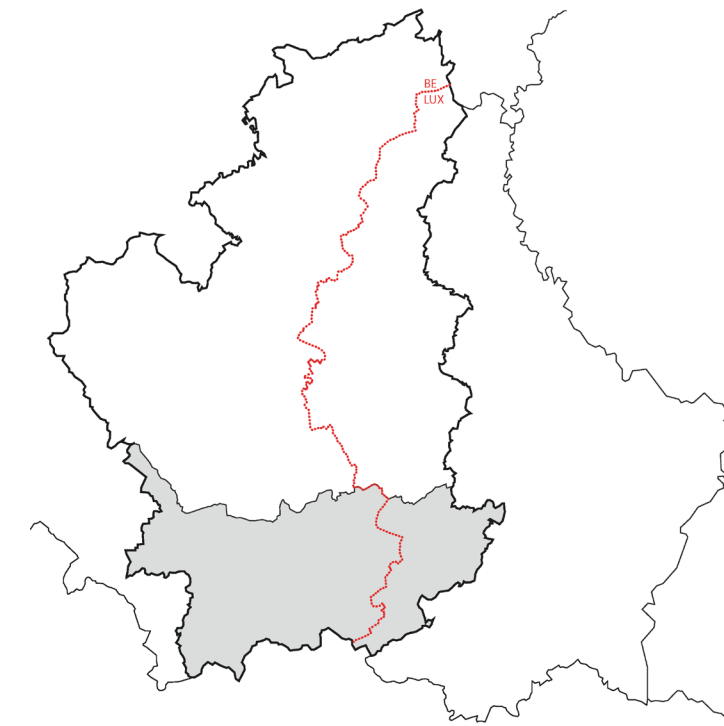
- » Les équipements principaux se concentrent à Arlon, Virton et Steinfort.

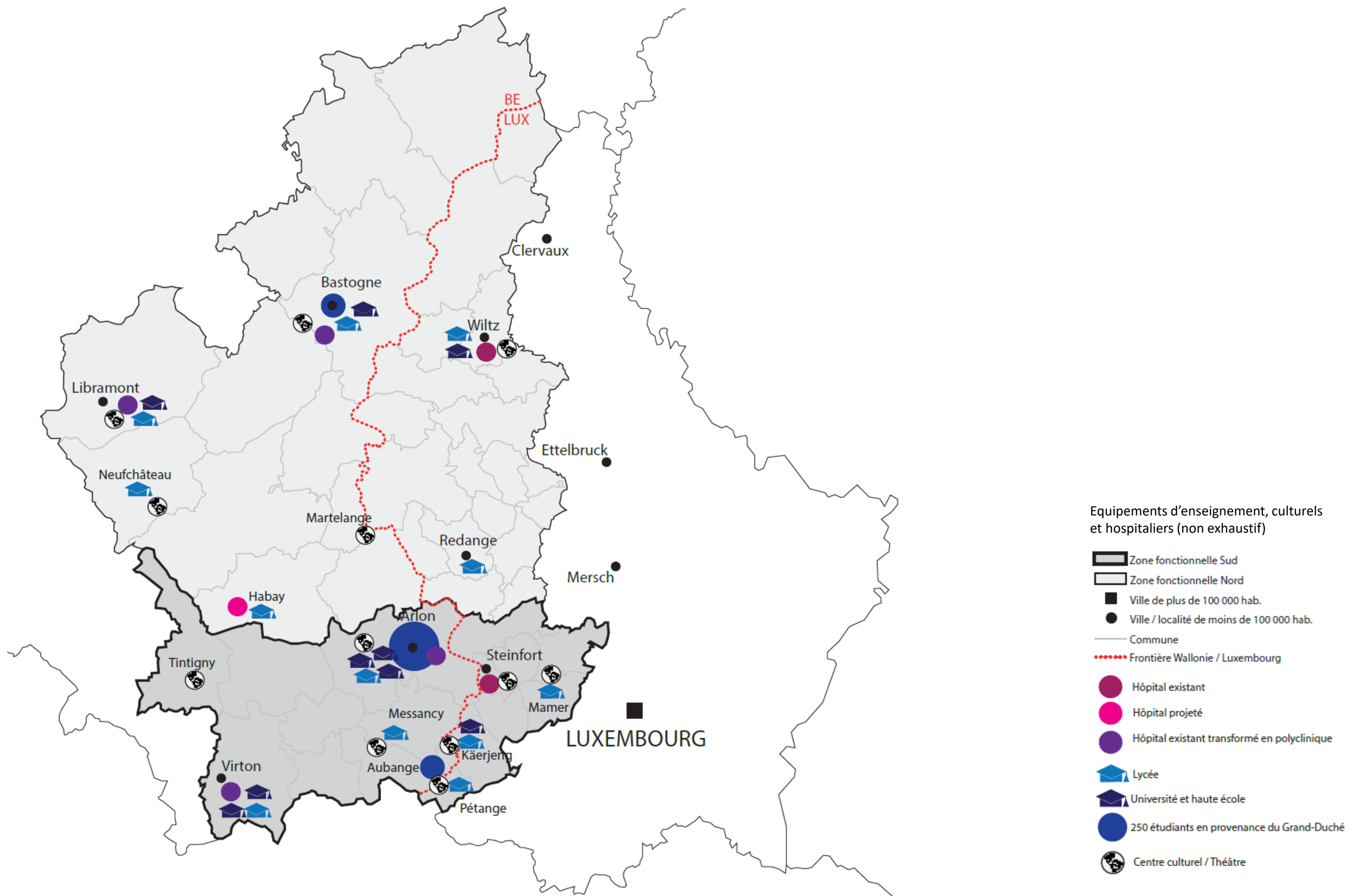
Déclin des effectifs et réorganisation territoriale des équipements hospitaliers

- » Bien que les équipements hospitaliers soient relativement proches de la frontière (distance de moins de 10km entre l'hôpital d'Arlon et celui de Steinfort), il n'y a pas de gestion en transfrontalier.
- » La création du Centre Hospitalier Régional - Centre-Sud à Houdemont (Habay) engendrera la transformation des hôpitaux d'Arlon et de Virton en polycliniques avec une réduction de l'offre en soin.
- » Actuellement, 30% des effectifs infirmiers de l'hôpital d'Arlon viennent de France. La convention FR-BE en relation avec l'imposition va venir à échéance et il y a un risque que cela ne soit plus attractif pour ce personnel.

Flux transfrontaliers d'étudiants

- » Plus de 50% des flux d'élèves (données 2021-2022) résidant au Grand-Duché de Luxembourg scolarisés dans les établissements subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles se concentrent vers Arlon.





Equipements d'enseignement

- Bascharage (Secondaire et supérieur): Lycée Technique pour Professions de Santé
- Mamer (Secondaire): Lycée Josy Bartel
- Pétange (Secondaire): Lycée Mathias Adam
- Arlon (Enseignement supérieur): Haute Ecole Robert Schuman, Hénallux, l'EAFC Sud-Luxembourg, Uliège
(Secondaire): Athénée Royal, Institut Notre-Dame, Institut Sainte-Marie, Institut Cardijn-Lorraine - Aumôniers du travail, Institut Technique Etienne Lenoir, Ecole Industrielle et Commerciale, C.E.F.A.
- Messancy (Secondaire): Institut Cardijn-Lorraine Differt
- Virton (Enseignement supérieur): HÉNALLUX École d'ingénieurs, HERS Haute Ecole Robert Schuman
(Secondaire): Collège Notre-Dame du Bonlieu

Equipements culturels

- Pétange : Maison de la culture "A Rousen", Moulin de Lamadelaine
- Bascharage : Kulturhaus KÄERJENGER TREFF
- Mamer : Kinneksbond- Centre Culturel
- Arlon : Maison de la Culture, Le Palais
- Aubange : Centre Culturel

Equipements hospitaliers

- Steinfort : Hôpital Intercommunal
- Arlon : Clinique St Joseph
- Virton : Clinique Edmond-Jacques

Atouts	Opportunités
» Les équipements principaux se concentrent dans les pôles urbains. » Présence d'implantations de hautes écoles à Arlon, Virton et Bascharage ainsi que du campus d'Arlon de l'Université de Liège. » Flux des frontaliers renforce le recours aux services et équipements de l'autre côté de la frontière pour les écoles, commerces, équipements culturels et sportifs. » L'enseignement wallon est ouvert aux élèves issus du GDL malgré le décret inscription de la Fédération Wallonie-Bxl.	» Croissance importante de la démographie permettant davantage qu'ailleurs où la démographie est en déclin d'assurer le maintien de certains services et équipements pour les habitants. » Accord-cadre de coopération sanitaire entre le GDL et la Belgique initié par le projet COSAN avec le soutien du GT Santé et Affaires sociales du CESGR.
» Présence de deux hôpitaux à moins de 10km l'un de l'autre de part et d'autre de la frontière mais aucun des deux ne parvient à répondre à la demande. Renvoi vers des hôpitaux de plus grande envergure. » Coopération transfrontalière encore fort limitée en matière de soins de santé pour les ménages qui ne sont pas des travailleurs frontaliers. » Difficultés liées au recrutement de personnel pour assurer certains services spécialisés notamment à cause de l'important différentiel sur la fiscalité liée au travail.	» Croissance importante de la démographie impliquant la création rapide des besoins en nouveaux équipements et services auxquels les communes vu leur taille ont des difficultés à répondre. » Création/Recentralisation de l'offre hospitalière avec le projet d'un Centre Hospitalier Régional – Centre-Sud à Houdemont (ZFT Nord) engendrant un éloignement de l'équipement hospitalier malgré le maintien de polycliniques en place des hôpitaux existants. » L'application prochaine de la nouvelle convention fiscale pour éviter la double taxation des travailleurs entre Belgique et France devrait prochainement réduire le fort effectif d'infirmière venant de France et aggraver le déficit en personnel à l'hôpital d'Arlon (convention signée le 09/11/2021 mais dont la date d'entrée en vigueur n'est pas encore fixée).
Faiblesses	Menaces

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	Cercle Européen Pierre Werner	
National	- Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - Ministère de la Culture	-
Régional	-	- MFWB-AG Enseignement - MFWB-AG Sport - MFWB-AG Culture - Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ) - SPW Intérieur et Action sociale
Supracommunal		- Vivalia (intercommunales des soins de santé de la Province de Luxembourg) - IDELUX - Fondation rurale de Wallonie
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » **Eviter les doublons** et renforcer la coopération.
- » **Offrir des services diversifiés de proximité sur le lieu de résidence.**
- » **Renforcer la coopération des écoles** dans le cadre du multilinguisme.
- » **Renforcer l'offre culturelle transfrontalière.**



Pistes d'action

- **Générales**

- » **Mise en place de services de secours transfrontaliers** (Inondations, accidents de la route, risques industriels, etc.) // Projet Interreg entre la FR et la BE : ALARM - Pour une sécurité sans frontières.
- » **Elargir le système de la Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST) «Ardennes»** entre la Belgique et la France au Grand-Duché de Luxembourg. Elle permet aux habitants de cette zone d'aller consulter ou se faire soigner dans les établissements hospitaliers faisant partie de la convention sans demander d'autorisation à leur organisme assureur. Un **accord-cadre de coopération sanitaire** initié par le projet Interreg COSAN avec le soutien du groupe de travail 4 du Comité Economique et Social de la Grande Région existe entre le GDL et la Belgique.
- » **Instaurer une coopération hospitalière plus structurée dans la région.** Envisager à plus court-terme que les habitants de la province de Luxembourg puissent se faire soigner au Luxembourg.
- » **Mettre en place une coopération pour les professions sociales.**
- » **Créer une structure ou un cadre légal** pour **faciliter l'entraide et le soutien entre les citoyens.**
- » Mise en place d'une **offre de formation transfrontalière pour les domaines des soins de santé et les domaines techniques.**
- » **Renforcer l'offre transfrontalière de formation et d'enseignement** de l'Université de Liège à Arlon.

Diagnostic territorial
Mobilité

Constats généraux

Recours au véhicule individuel malgré l'augmentation de l'offre en transports en commun

- » Même si l'offre en transports en commun s'intensifie notamment avec les lignes de bus transfrontalières, elle ne permet pas encore une qualité de service (lignes, fréquence, desserte, durée etc) qui inciterait à réduire ou délaisser son véhicule individuel.
- » Absence (ou faible) adéquation entre urbanisme et transport.

Détérioration de la qualité de vie

- » Flux des frontaliers et qualité de vie détériorée dans les villages traversés.
- » La mobilité active n'est pas évidente pour les citoyens dans la région.

Saturation des axes et diffusion vers le nord

- » Les problèmes de trafic et de TC ne sont pas les mêmes au nord qu'au sud mais les problèmes du sud commencent à se propager vers le nord. Les axes de pénétration sont saturés aux heures de pointe, également dans le nord (ex. Bastogne-Wiltz).

Difficulté de mise en place d'un réseau de transports en commun

- » Difficulté de trouver des solutions de mobilité adéquates en transports en commun dans l'espace rural. Importance du rabattement vers le rail et vers les points modaux.
- » Une desserte en bus au nord du Luxembourg coûte plus cher par passager qu'au sud.
- » Les flux qui vont vers Luxembourg-Ville sont plus focussés sur le train.

Nouveaux outils permettant une meilleure connaissance des flux

- » Les compteurs sont une bonne source de données pour les flux. Plusieurs moyens sont mis en place dont le modèle MMUST suprarégional FR-BE-LU qui rassemblera les données des enquêtes dans les 3 pays. Les données de téléphonie mobile sont très détaillées au Luxembourg mais pas encore de données des opérateurs étrangers. Seule information actuelle : la provenance (pays). Les données TomTom (vitesse, origine, destination) sont disponibles pour la GR.

Constats pour la ZFT Sud

Réseau dense entre Arlon et Luxembourg-ville

- » Nombreuses lignes de bus transfrontalières mais la majorité part/mène de/à Luxembourg-ville (Luxembourg-Kleinbettingen-Arlon, Luxembourg-Rodange-Athus, Luxembourg-Arlon)
- » Connexion ferroviaire entre Arlon et la Ville de Luxembourg avec ou sans arrêts intermédiaires.
- » Déplacement en train peu performant depuis Virton, Aubange, Messancy vers le Grand-Duché.

Flux transfrontaliers

- » Nombreux flux transfrontaliers en provenance de Belgique et de France vers les zones d'activités des communes du sud.
- » Les travailleurs frontaliers ont plus recours au covoiturage que les travailleurs résidents dans les communes du sud.
- » Bande de circulation dédiée au covoiturage sur l'A4 côté wallon n'est pas poursuivie côté luxembourgeois.
- » Association "Autostop solidaire en Sud Luxembourg" visant à mettre en place une solution de convoiturage et d'autostop sur les douze communes de la Lorraine belge.
- » Pression sur la gare bi-nationale d'Athus (1ère gare gratuite du réseau)
- » Ouverture du P+R de Rodange et potentiels problèmes de gestion des flux de trafic vers celui-ci.
- » Les bus transfrontaliers passent surtout sur les routes nationales, sans possibilité de bande dédiée.

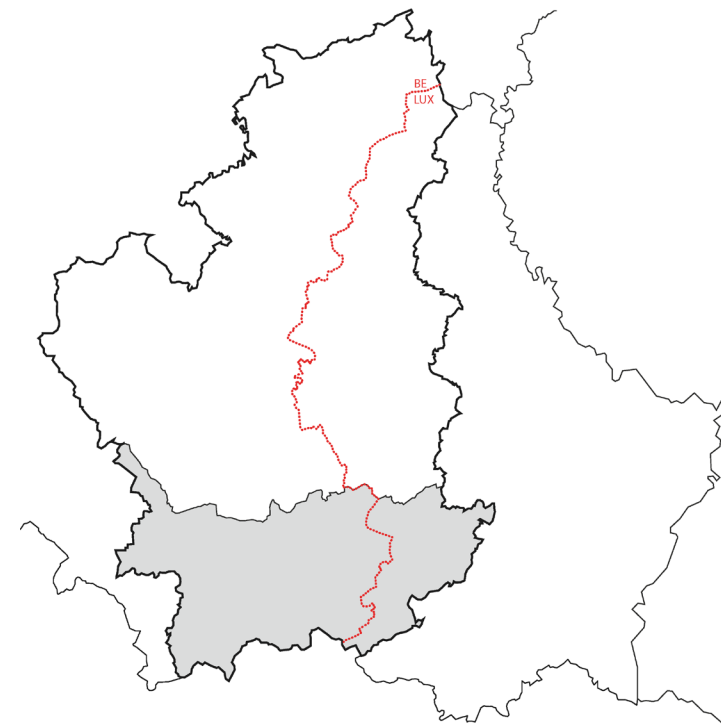
Déploiement du réseau cyclable transfrontalier

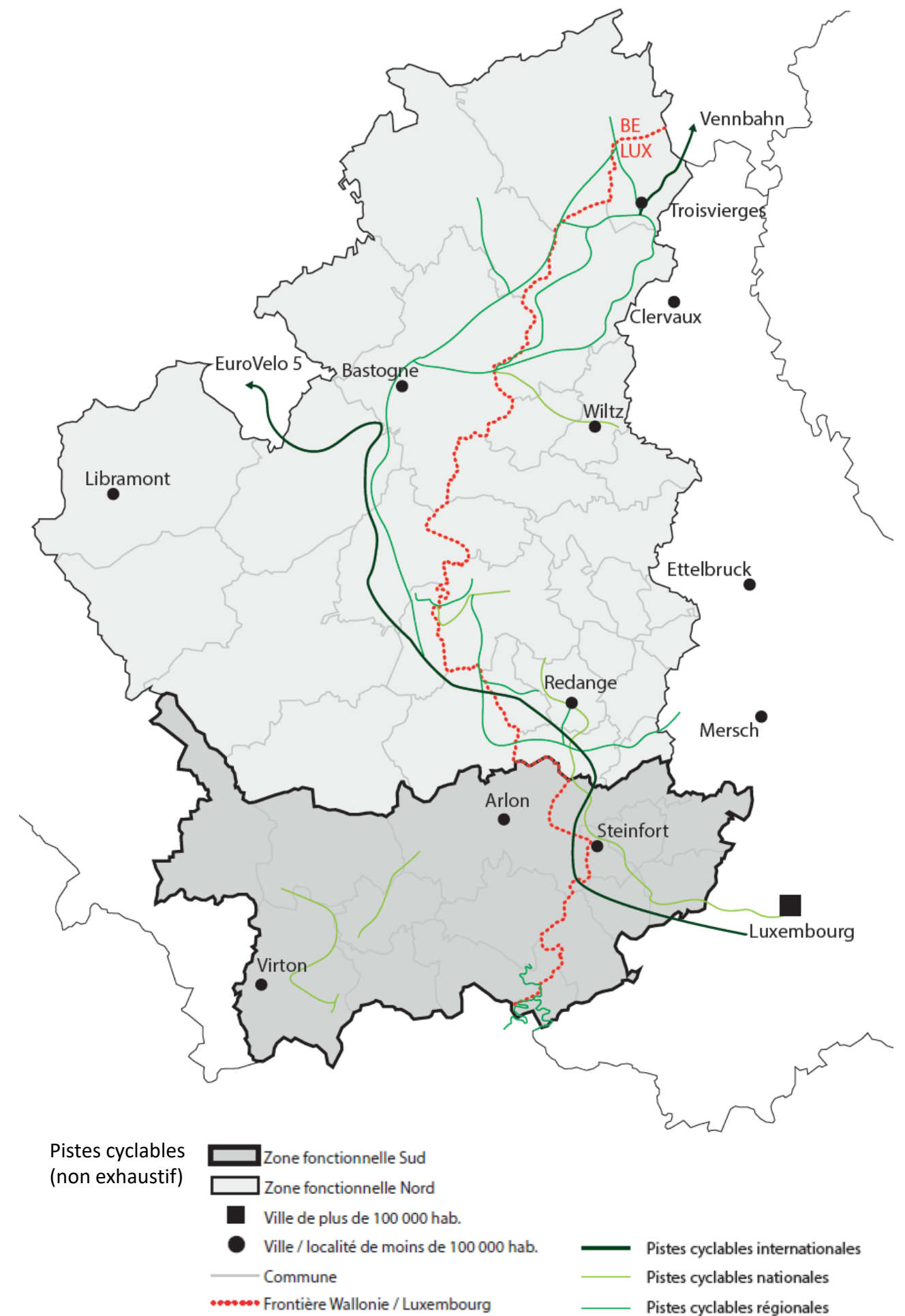
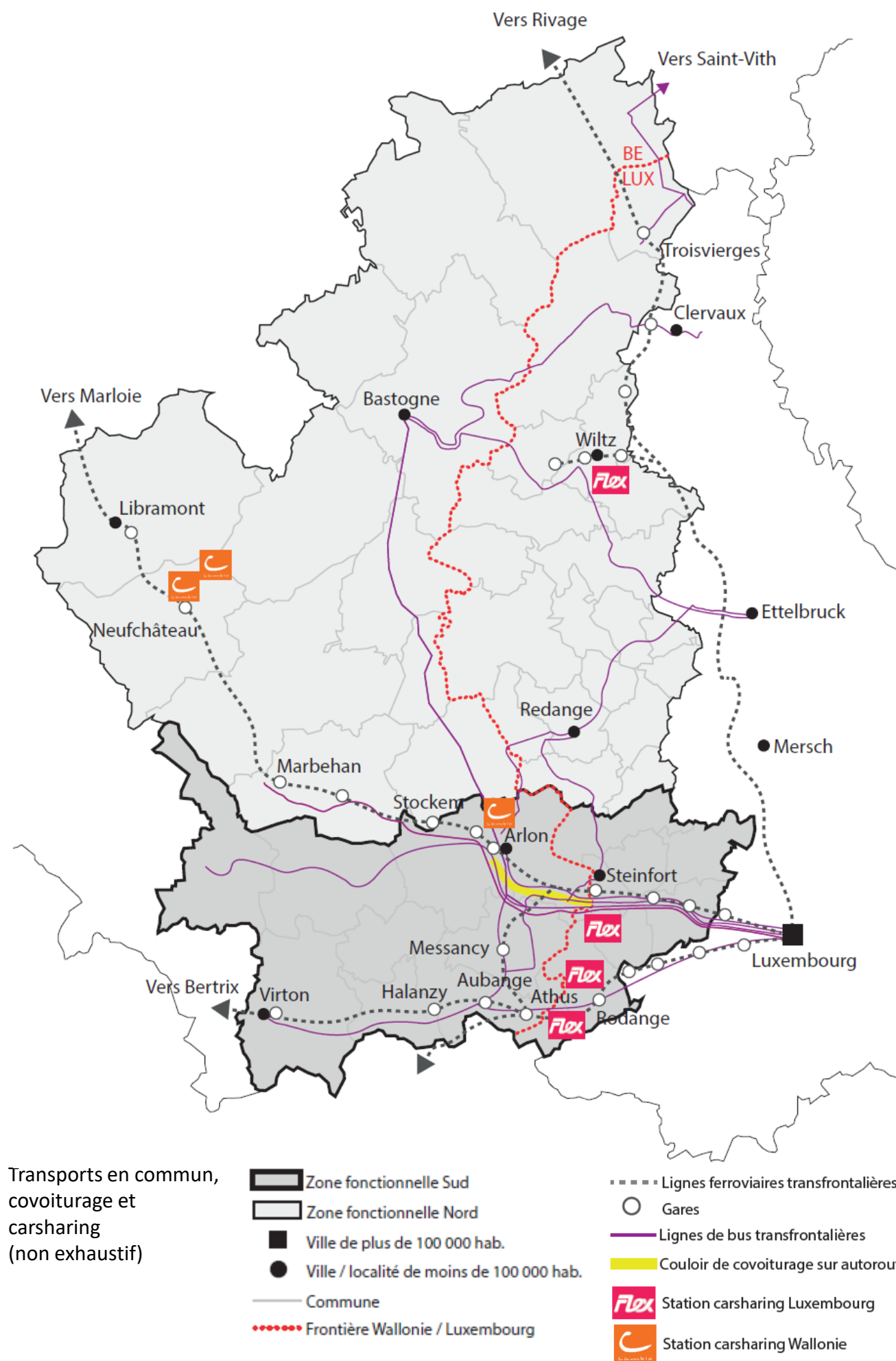
- » Pistes cyclables transfrontalières "Mobilité douce 3 Frontières" entre BE-FR-LU
- » Projet d'autoroute cyclable entre Arlon-Luxembourg

Les décisions de mobilité d'un côté impactent automatiquement l'autre côté de la frontière.

Concertation indispensable.

- » Suppression des passages à niveau
- » Création de P+R
- » Ligne ferroviaire Bruxelles-Luxembourg
- » Étude en cours sur le rail entre la Belgique et le Luxembourg : étude des connexions ferroviaires et analyse du maillage afin d'identifier des moyens de renforcer le rail (p.ex. via l'accessibilité des gares).





Atouts	Opportunités
» Connexion ferroviaire entre Arlon et la Ville de Luxembourg avec ou sans arrêts intermédiaires (idem entre Athus et la VdL) + Infrastructure ferroviaire existante pour de potentielles liaisons ferroviaires directes Virton-Aubange-Rodange-VdL et Arlon-Athus-Rodange-Belval-Esch). » Pistes cyclables transfrontalières "Mobilité douce 3 Frontières" entre BE-FR-LU + PC 12 longeant la frontière côté luxembourgeois. » Signalisation cyclable en cours sur le réseau national (LU).	» Projet d'autoroute cyclable entre Arlon et Windhof (et puis vers la Ville de Luxembourg). » Nouvelles données transfrontalières de mobilité (modèle MMUST, données téléphonie mobile, données TomTom). » Usage renforcé du vélo électrique notamment grâce à la prime mise en place par le GDL pour l'achat d'un vélo. » Mise en œuvre du ZAN = opportunité à saisir en vue de densifier et de concentrer l'habitat et les services dans les villes, les bourgs et les villages principaux en vue d'y réduire la dépendance à la voiture. » Réalisation de P&R à grande capacité (Rodange et autre) et cofinancement de P&R sur le versant wallon prévu par le LU.
» Très forte dépendance à la voiture malgré une offre en TC importante liée à la dispersion de l'habitat (un peu + forte que dans la moyenne nationale LU et régionale RW). » Nombreuses lignes de bus transfrontalières mais la majorité part/mène de/à Luxembourg-ville et peu vont au-delà d'Arlon, Messancy et Aubange. » Absence de connexion ferroviaire directe avec Luxembourg-Ville pour Virton, Musson, Halanzy, Aubange et Messancy et seul Arlon est directement reliée à Luxembourg-Ville entre Marbenan et Kleinbettingen. » Bande de circulation dédiée au covoiturage sur l'E411 non prolongée au Luxembourg vu la limitation à 2x2 bandes. » Faible recours au covoiturage surtout chez les résidents du GDL, + que pour les frontaliers. » Saturation des axes routiers transfrontaliers aux heures de pointe. Faiblesses	» Limitation du télétravail à 34 jours par an pour les travailleurs frontaliers belges à temps plein au Luxembourg. » Coût très élevé de la desserte en bus en zone rurale et plus encore de la desserte ferroviaire (surtout en transfrontalier avec fort déséquilibre des flux). » Saturation forte du réseau ferroviaire grand-ducal autour et dans la capitale + au niveau de l'axe Rodange-Pétange. Menaces

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	Cercle Européen Pierre Werner	
National	- Ministère de la Mobilité et des Travaux publics - Administration des ponts et chaussées - Division de la mobilité durable - CFL	-
Régional	-	- SPW - Mobilité Infrastructures - SPW - Territoire Patrimoine Logement Energie
Supracommunal	- GAL : West - Offices régionaux du tourisme (mobilité active)	- Parc naturel de Gaume - GAL : parc naturel de Gaume - Fondation rurale de Wallonie - IDELUX
Local	Communes	Communes

Objectifs

• Généraux

- » **Réduire la dépendance au véhicule automobile**
- » **Renforcer et coordonner l'offre en transports en commun en transfrontalier**
- » **Renforcer l'attrait du vélo pour les déplacements lieu de résidence-lieu de travail et pour les activités de loisirs.**
- » **Mieux connecter les sites touristiques** notamment par le réseau cyclable mais aussi par l'offre en transports en commun.
- » **Renforcer le covoiturage et l'autopartage.**
- » **Optimiser les chaînes de déplacement** en faisant des transports en commun le mode de déplacement principal.
- » **Renforcer les points modaux et les gares**
- » **Assurer les infrastructures nécessaires au développement de la mobilité électrique**, aussi dans le domaine de la logistique
- » **Créer un réseau cyclable performant.**
- » **Améliorer le rabattement vers le rail.**
- » **Renforcer les modes actifs pour le first et last mile.**

• ZFT Sud

- » **Renforcer le potentiel cyclable entre Arlon et Luxembourg**
- » **Augmenter la part modale du train** sur l'axe Marbehan - Arlon - Luxembourg.



Pistes d'action

- **Généraux**

Renforcement de la mobilité douce

- » Créer un réseau transfrontalier continu de pistes cyclables à la fois pour les travailleurs (autoroute vélo) et pour les loisirs.
- » Créer un balisage commun sur le réseau cyclable transfrontalier.
- » Créer des autoroutes cyclables vers les pôles d'emploi au Luxembourg
- » Créer des hubs de réparation vélo le long du réseau cyclable principal.
- » Se baser sur la mobilité douce bien développée côté grand-ducal pour la développer côté wallon et assurer une continuité transfrontalière.
- » Traitement des notions de first mile et last mile

Equiper le territoire pour l'usage du véhicule électrique

- » Pourvoir le territoire de bornes de recharge pour les véhicules électriques, notamment aux endroits stratégiques (gares, arrêts de bus importants, parkings de covoiturage...).

Développement de mobipôles

- » Appliquer les principes du TOD (Transit-oriented Development) en concentrant habitat et services dans les quartiers de gare, développer des mobipôles.

Sensibilisation sur les différents modes de transport

- » Travailler sur la sensibilisation et le changement de comportement notamment dans le recours à la voiture, covoiturage, transports en commun.

Pistes d'action

• ZFT Sud

Renforcement du réseau cyclable

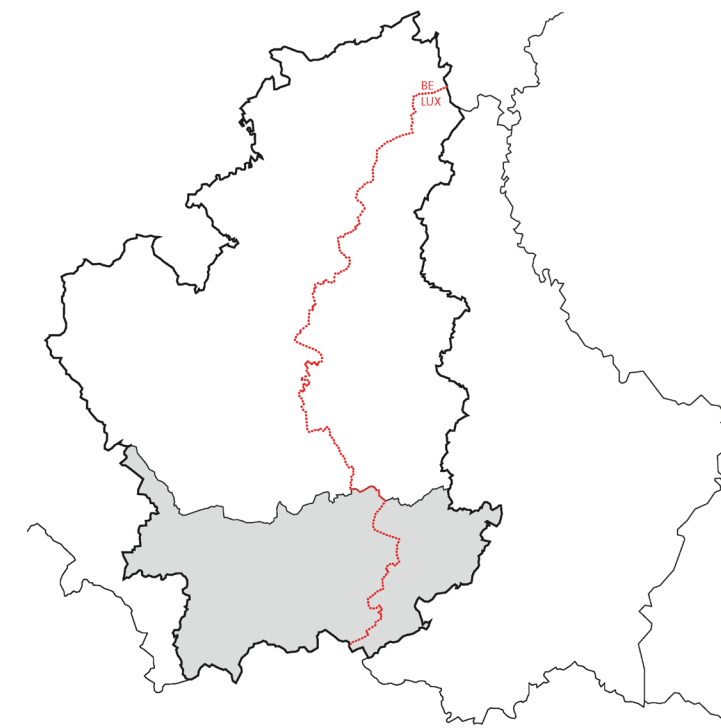
- » Mise en place d'une piste cyclable qui passe par Sterpenich et Grass
- » Connexions cyclo-pédestres entre le parc naturel de la Gaume et Minett UNESCO Biosphere (à voir dans la continuité des pistes cyclables des 3 frontières)

Renforcement du réseau ferroviaire

- » Renforcer les coopérations entre les CFL et la SNCB pour augmenter les fréquences sur l'axe Marbehan - Arlon - Luxembourg
- » Prévoir, si la demande attendue le justifie, une possibilité de passage à 3 ou 4 voies sur la ligne ferroviaire entre Arlon et Luxembourg.
- » Développer une offre attractive entre Virton et Luxembourg sans correspondance.

Renforcement du réseau de bus et des pôles multimodaux

- » Etudier la mise en place d'un bus express sur la A4 - E411 avec arrêt aux échangeurs et circulation en bande d'arrêt d'urgence (sur le modèle du Brabant wallon), y développer du P+R et covoiturage.
- » Réaménager l'arrêt de Stockem, y créer un P+R et y prévoir l'arrêt de davantage de trains, notamment en heure de pointe.
- » Créer d'autres P+R locaux de moindre envergure et à proximité des TC.



Diagnostic territorial

Changement climatique, cycle de l'eau et biodiversité

Constats généraux

Continuités transfrontalières

- » Des continuités transfrontalières de sites Natura 2000 suivent les vallées mitoyennes entre États/Régions (Our)
- » La route nationale 4 coupe le territoire le long de la frontière et restreint les continuités (pas de passage pour gibier notamment).

Outils et études

- » Des plans de gestion définissant les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état requis (masses d'eau de surface et souterraines) sont établis par district hydrographique (PGDH). Etablis à l'échelle internationale et nationale/régionale (déclinaison détaillée pour les sous-bassins respectifs), les PGDH sont révisés tous les 6 ans.
- » Des études sont menées sur la situation bio-climatique et sur les couloirs d'air frais par le LIST.
- » Existence de projets et actions en matière de gestion des cours d'eau (Contrat Rivière côté wallon, KOR et SIACH côté luxembourgeois).
- » Convention cadre transfrontalière sur l'eau de 2019.
- » Plans PGRI (lutte contre les inondations).

Nécessité de développer les énergies renouvelables

- » La fermeture de centrales nucléaires implique de développer d'autres productions d'énergie renouvelable.

Absence de réglementation commune

- » Réglementation différente des deux côtés de la frontière sur l'épandage et les phytosanitaires.
- » Retards de la Wallonie quant à une réglementation de gestion des eaux pluviales.

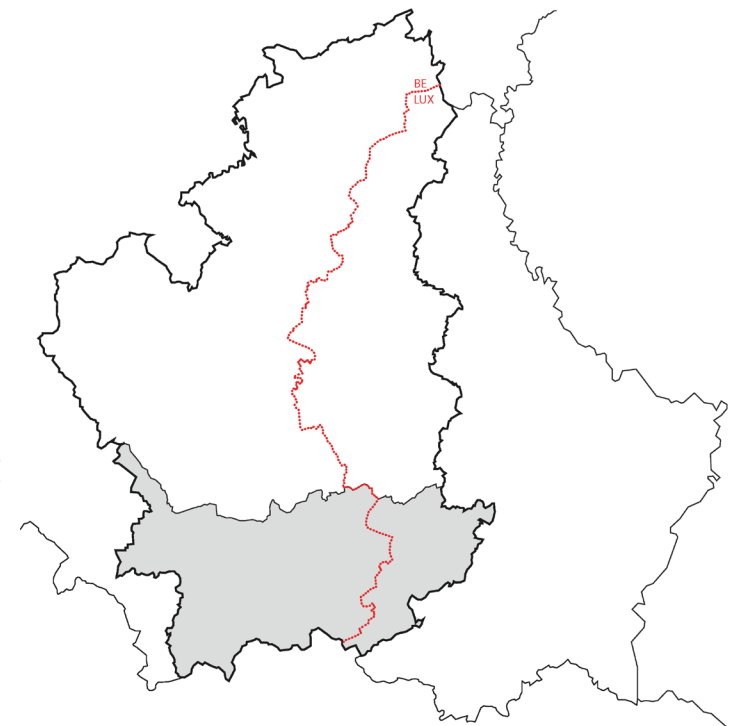
Dégats perceptibles du réchauffement climatique

- » Les forêts sont en mauvais état avec d'importants stress thermique et hydrique.
- » La qualité des eaux est variable: plutôt bonne dans/sous les massifs forestiers, sa qualité se dégrade là où les pressions anthropiques vont croissant.
- » Déficit en termes de quantité d'eau disponible, mais aussi en termes de qualité (pollution par les événements pluvieux extrêmes).

Constats pour la ZFT Sud

Continuités transfrontalières

- » Il n'existe pas de parc naturel côté luxembourgeois mais bien le GAL Luxembourg West et la Biosphère Minett.
- » Le parc naturel de la Gaume et la Biosphère Minett n'ont actuellement pas d'interaction.
- » La commune de Pétange n'a pas pris part au Territoire Naturel Transfrontalier (TNT)
- » Présence de deux bassins fluviaux transfrontaliers dont le bassin versant Eisch et le bassin versant Chiers
- » La Chiers bien que transfrontalière n'est que peu présente sur le territoire et elle est aménagée de manière peu naturelle sur de longs tronçons ou passe sous terre. La qualité de ses eaux est mauvaise.
- » Zones Natura 2000 transfrontalières également dans le massif forestier du nord.
- » Une seule liaison écologique transfrontalière continue au nord d'Arlon.



Territoire artificialisé avec une forte imperméabilisation des sols

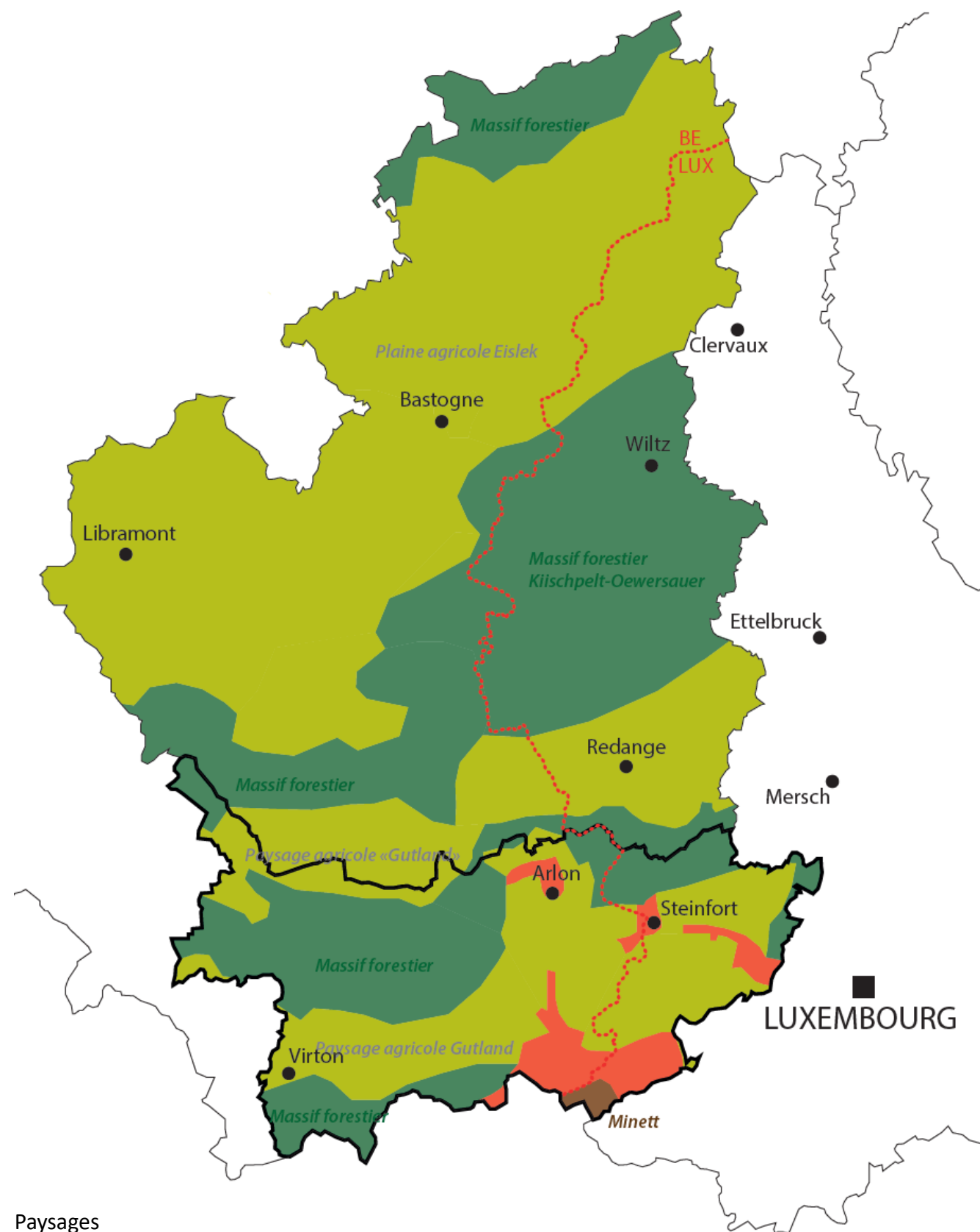
- » Imperméabilisation des sols importante dans les communes du sud notamment Arlon, Steinfort, Pétange, Aubange et Messancy.
- » Densité d'habitat importante et activité industrielle responsables d'une forte occupation des sols.
- » Gestion des eaux pluviales aggravée par une forte urbanisation.
- » Passé industriel du territoire entraînant des problèmes (localisés) de pollution des sols.

Acteurs impliqués

- » Des initiatives sont en cours pour les circuits courts et les produits alimentaires avec un projet de mise en place d'un marché régional à Kärjeng.
- » Région fortement morcelée par les axes de circulation et sans grandes zones de calme, constat auquel s'ajoutent les parcs d'activité économique.
- » Connexion avec un grand massif forestier (Forêt d'Anlier) à la frontière nord de la région.
- » Liaisons écologiques dans la partie centrale et méridionale de la région sont très limitées par la construction de routes et les zones d'habitation.
- » Richesse en eau, en quantité et en qualité: 3 couches aquifères (Sinémurien, Domérien et Bajocien).

Ecart dans l'agriculture biologique

- » La part de l'agriculture biologique est nettement plus élevée en Belgique qu'au GDL.



Paysages

- Zone fonctionnelle Sud
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Zone urbaine



Sites naturels et réseau hydraulique (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Sud
- Zone fonctionnelle Nord
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Sites Natura 2000 - Habitat
- Sites Natura 2000 - Oiseaux
- Sites Natura 2000 - Habitat et Oiseaux
- Zone Ramsar
- Rivières
- Barrages

Atouts	Opportunités
» Présence de la biosphère Minett, de massifs forestiers et de surfaces agricoles. » Massifs boisés des cuestras tissant le réseau écologique. » Importantes ressources en eau souterraine liées surtout aux grès de Luxembourg.	» La directive 2007/60/CE définit un cadre d'action pour une prévention et une gestion des inondations à l'échelle des districts hydrographiques. » Possibilité de développer le maraîchage en circuit court vu les bonnes terres du Gutland / de Lorraine belge et vu le potentiel démographique. » Directive cadre sur l'eau de 2000
» Le parc naturel de la Gaume est isolé et n'a pas tout à fait une limite commune avec la frontière entre les deux pays. » Importante évolution de l'artificialisation et imperméabilisation des sols notamment dans les communes d'Arlon, Steinfort, Pétange, Aubange, voire Messancy. » Problèmes de pollution des eaux souterraines par les nitrates, notamment côté GDL. » Incomplétude du réseau d'assainissement des eaux. » Fragmentation des réseaux écologiques par l'urbanisation parfois tentaculaire et les infrastructures (N4, E411/A6, N81/A28, A13/E44, , chemin de fer). » Cours de la Chiers très anthropisé et dénaturé dans tout le PED + aggro du PED qui fragmente les corridors écologiques de la cuesta bajocienne / côte de Moselle. Faiblesses	» Réduction des terres agricoles au profit de l'urbanisation. » Impact du réchauffement climatique sur les ressources agricoles et forestière en raison des sécheresses. » Possible soucis de surexploitation des nappes phréatiques en cas de conjugaison entre développement du maraichage, de l'usage industriel et touristique, de la population résidente et des sécheresses printanières et estivales. » Accroissement des risques d'inondation liés à l'imperméabilisation des sols, a fortiori en cas de dérèglement climatique. » Dégradation potentielle de la qualité des eaux de surface et souterraines par des pollutions d'origine agricole (nitrates, phosphates...) et résidentielle (forte croissance démographique). Menaces

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	• Cercle Européen Pierre Werner • Certains parcs naturels et GAL	
National	• Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable • Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture & du Développement rural • Administration de la Gestion de l'Eau (AGE) • Administration de la nature et des forêts • Administration de l'environnement	-
Régional	-	• SPW Territoire Patrimoine Logement Energie • SPW Agriculture Ressources naturelles Environnement
Supracommunal	• Contrat de rivière Chiers / Korn • COPIL Natura 2000 : Mamer-Eischdall-Gréngewald, Lias Alzette supérieur, Anciens sites miniers • Syndicats : SICONA Centre (conservation de la nature), SICONA Sud-Ouest (conservation de la nature), SES Koerich (eaux potables), SIDEN (eaux usés), SIDERO (eaux usés), SIACH (eaux usés) • GAL : West • Syndicat de commune régional Pro Sud	• Parc naturel de la Gaume • Contrat de rivière : Moselle, Semois-Chiers • GAL : parc naturel de Gaume • Fondation rurale de Wallonie • IDELUX
Local	• Communes	• Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Renforcer les **continuités écologiques**
- » **Autonomie alimentaire** et la **pluriactivité de l'exploitation agricole**
- » Renforcer les **énergies renouvelables**
- » **Région neutre en carbone**
- » Renforcer la **continuité verte dans les centres urbains**
- » **Adapter le territoire et ses pratiques** aux impacts du réchauffement climatique
- » Protéger et préserver les **eaux de surface et souterraines**
- » **Gérer les eaux usées (notamment assainissement)**

- **ZFT Sud**

- » Viser une **meilleure qualité des eaux de surface et souterraine**
- » Gérer la **pression immobilière** et l'adapter au **développement durable**
- » Enrayer la perte de **biodiversité**



Pistes d'action

• Générales

Continuités transfrontalières et renforcement des relations entre acteurs impliqués

- » Maillage vert et continuités écologiques transfrontalières notamment le long de la route nationale 4.
- » Assurer un réseau écologique transfrontalier permettant d'assurer la biodiversité en misant sur des espaces de collaboration comme les contrats de rivière, les sites Natura 2000 ou encore les parcs naturels.
- » S'articuler autour des démarches existantes, notamment les contrats de rivière transfrontaliers.
- » Soutenir la mise en réseau des Parcs naturels et encourager l'élaboration de projets transfrontaliers.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » S'orienter vers une gestion durable de la forêt, en privilégiant les feuillus aux résineux et en plantant de nouvelles espèces adaptées à un climat de plus en plus chaud avec sécheresses estivales régulières.
- » Promouvoir et (re)développer les éléments paysagers et/ou d'intérêt biologique tels que les alignements d'arbres, les haies, les bosquets, les vergers, les prés de fauche.
- » Valoriser des terrains communaux mis à disposition dans un but de développement de la biodiversité, rechercher des terrains "oubliés" pour lesquels un biotope intéressant peut être récupéré.

Mise en place d'une gestion durable du territoire bâti

- » Réduire l'artificialisation du sol, en assurant plus de cohérence dans la localisation d'emploi et d'habitat dans les différents versants de la Grande Région, notamment le long des axes de transport.
- » Réduire la consommation d'énergie au travers d'une plus grande mixité des fonctions.

Engager la transition énergétique

- » Garantir la sécurité de l'alimentation en énergie et positionner la Grande Région comme une région européenne modèle en matière d'énergie renouvelable et d'efficience énergétique, via l'institutionnalisation de la coopération existante sur les projets transfrontaliers.
- » Maîtriser l'approvisionnement en énergie, renforcer les connexions internationales
- » Augmenter les capacités de stockage de manière à adapter la production renouvelable, les communes étant encouragées dans leur démarche d'autonomisation énergétique.

Pistes d'action

• Générales (suite)

Mutualisation des équipements, vers une gestion transfrontalière

- » Mutualiser, dans les zones proches de la frontière, les équipements d'épuration des eaux usées.
- » Stratégie transfrontalière de l'éolien dans la région, définir les zones propices.

Valoriser les déchets et créer une masse critique en transfrontalier

- » Valorisation des déchets, répartition du type de déchet des deux côtés de la frontière pour faciliter la valorisation et avoir suffisamment de masse critique.

Mise en place d'outils

- » Réaliser un inventaire des zones humides, réserves naturelles, Natura 2000, sites à grand intérêt biologique à l'échelle transfrontalière.
- » Réaliser un inventaire des sites à grand intérêt paysager transfrontaliers et les protéger.
- » Réaliser un monitoring des espèces protégées.
- » Création d'une matériauthèque dont les matériaux de construction pourraient provenir des deux côtés de la frontière (masse critique) via la démolition sélective et le réemploi.
- » Tracking des déchets sauvages le long des routes
- » Elargissement de l'étude Agricultural and Horticultural Suitability Map of Luxembourg (ASTA/LISER) sur le territoire wallon des zones fonctionnelles

Sensibilisation et implication des citoyens

- » Initier des coopératives citoyennes sur l'énergie.
- » S'articuler autour des démarches existantes, notamment les contrats de rivière transfrontaliers.
- » Freiner l'urbanisation ou la conditionner à des mesures de protection dans les zones soumises aux risques naturels (inondations, glissements de terrain...).

Pistes d'action

• ZFT Sud

Mise en place d'une gestion durable du territoire bâti

- » Encourager la reconversion des friches industrielles, en utiliser une partie à des fins de production énergétique (champs photovoltaïques, parcs de batteries pour le stockage, unités de biométhanisation, unités de production d'hydrogène/de méthane à partir de l'électricité excédentaire lors de périodes de forte production du renouvelable...).

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » Préservation et extension des surfaces forestières et transformation des forêts en forêts de feuillus résilientes au changement climatique, en tant que puits de CO₂ importants.
- » Etablir des mesures visant la protection des aquifères orientés ouest-est à travers le territoire.

Coopération sur les énergies renouvelables

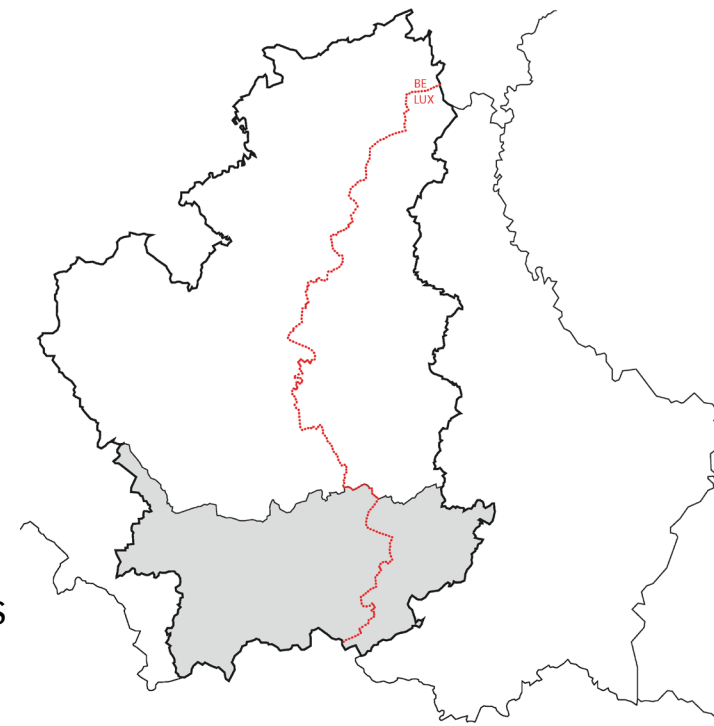
- » Installation d'une communauté d'énergie renouvelable sur des zones transfrontalières (ex. Sterpenich) et grandes liaisons énergétiques (ex. hydrogène pour les poids lourds, connexion de la province de Luxembourg à un réseau hydrogène au GDL).

Continuités transfrontalières

- » Extension de la Zone Verte Interurbaine vers la Wallonie.
- » La réserve de biosphère Minett pourrait être étendue à des surfaces limitrophes en Wallonie. Ces surfaces se superposent en partie à la Zone Verte Interurbaine.
- » Préserver le Grand Ensemble Paysager "Eisch-Mamerdall" à la limite nord de la Région et son prolongement en Wallonie (espaces forestiers de la Thonne et de la Semois).
- » La construction de ponts à gibier au-dessus des routes est judicieuse.

Vers une agriculture biologique et plus respectueuse de l'environnement

- » Concepts d'extension de l'agriculture respectueuse des eaux, en mettant l'accent sur les plaines alluviales et les zones de protection des eaux.
- » Concepts d'extension de l'agriculture extensive, en mettant l'accent sur les plaines alluviales et les zones de protection des eaux.
- » Mettre en place des instruments de commercialisation communs pour les denrées alimentaires produites dans la région. Bons débouchés dans les espaces densément peuplés des environs immédiats.



Diagnostic territorial

Economie régionale, locale et circulaire

Constats généraux

Coopération transfrontalière

- » Peu d'initiatives transfrontalières dans le domaine de l'innovation technologique
- » Existence de points communs entre les stratégies économiques de la Wallonie et du GDL, mais collaborations concrètes encore trop faibles.
- » La Silver Economy fait déjà l'objet de coopérations transfrontalières.
- » Difficultés à trouver des fournisseurs. Coopération en matière de filières à trouver au niveau transfrontalier.
- » Recherche de nouveaux terrains pour le développement économique/extension de zoning. Une réflexion transfrontalière permettrait de réduire les nuisances.

Forte attractivité du Luxembourg et de Luxembourg-ville pour l'emploi

- » Forte demande/attractivité côté luxembourgeois implique qu'il y a relativement moins d'entreprises implantées côté wallon.
- » Difficulté de recrutement dans les entreprises en Wallonie car forte attractivité du Luxembourg, à nuancer par, pour certains secteurs, l'existence d'une pénurie de main d'œuvre des deux côtés de la frontière.
- » Dépendance économique de la province au GDL.
- » Télétravail limité actuellement à 34 jours par an pour les travailleurs belge à temps plein au Luxembourg.
- » Impact territorial car les frontaliers ont plus de pouvoir d'achat et font plus de dépenses dans les commerces et la gastronomie, les services à domicile sur leur lieu de vie.

Rétrocession fiscale existante

- » Une rétrocession fiscale via un fonds de rétrocession existe entre les deux pays. Celle-ci est importante et intéressante pour les communes. Elle est plus intéressante pour la commune de résidence de la personne travaillant au GDL que l'impôt perçu par la commune pour un travailleur en Belgique.

Faible investissement en recherche et développement et faible inscription dans la dynamique de la GR pour les hautes écoles

- » Investissement en recherche et développement trop faible.
- » Hautes écoles wallonnes peu intégrées dans la dynamique GR.

Tendances agricoles

- » Vieillissement agricole, rachat des terres agricoles wallonnes par des Luxembourgeois et augmentation du charroi.

Forte attractivité pour l'emploi

- » Tissu économique composé de PME/TPE ainsi que de quelques grandes entreprises.
- » Territoire plus densément peuplé, où des dynamiques métropolitaines sont susceptibles d'être davantage renforcées.
- » Entreprises déjà actives dans l'économie circulaire, notamment sur le versant wallon de la ZFT.
- » Meilleurs ratios d'emploi intérieur côté luxembourgeois que wallon, Arlon et Virton se démarquant.

Développement hétérogène du commerce

- » Implantation hétérogène de part et d'autre de la frontière de zones commerciales.
- » Zones commerciales à proximité de la frontière principalement côté wallon

Implantation industrielle transfrontalière

- » Zone industrielle Pétange et du Pôle européen de Développement situé entre Athus, Longwy et Pétange.
- » Existence d'une certaine demande pour l'implantation d'entreprises aussi côté wallon.

Difficulté de la filière bois

- » Malgré la ressource présente, filière du bois restant à massifier (production, transformation, valorisation, vente). Constat moins prégnant que pour la ZFT nord.
- » Développement de la Plateforme Technologique Habitat durable à Arlon (formation à la construction de demain, notamment dans le domaine du bois + lieu de rassemblement pour chercheurs et entreprises).

Reconversion industrielle

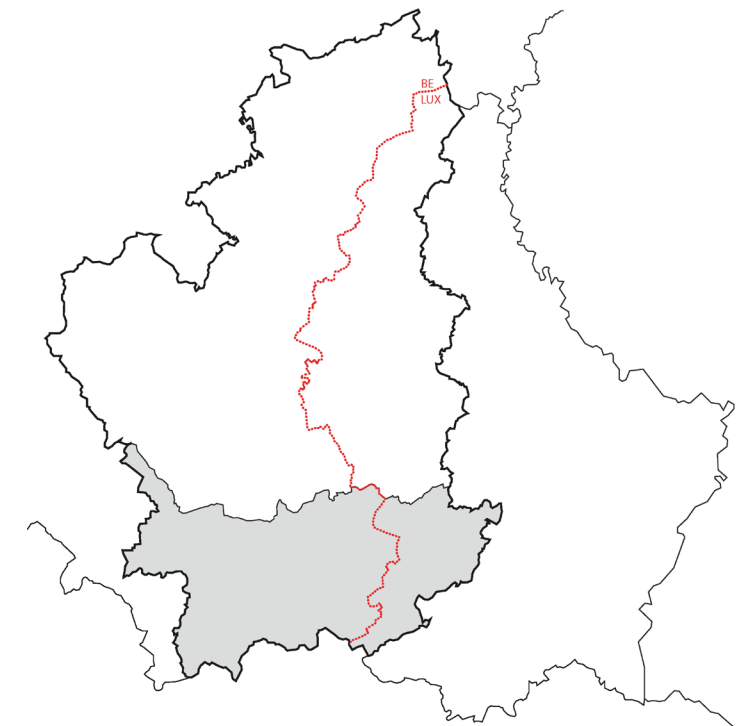
- » Présence de quelques friches industrielles pouvant accueillir de nouvelles activités consommatrices d'espace ou génératrices de nuisances.
- » Il subsiste une certaine offre foncière, toutefois peu développée au niveau des grands terrains.

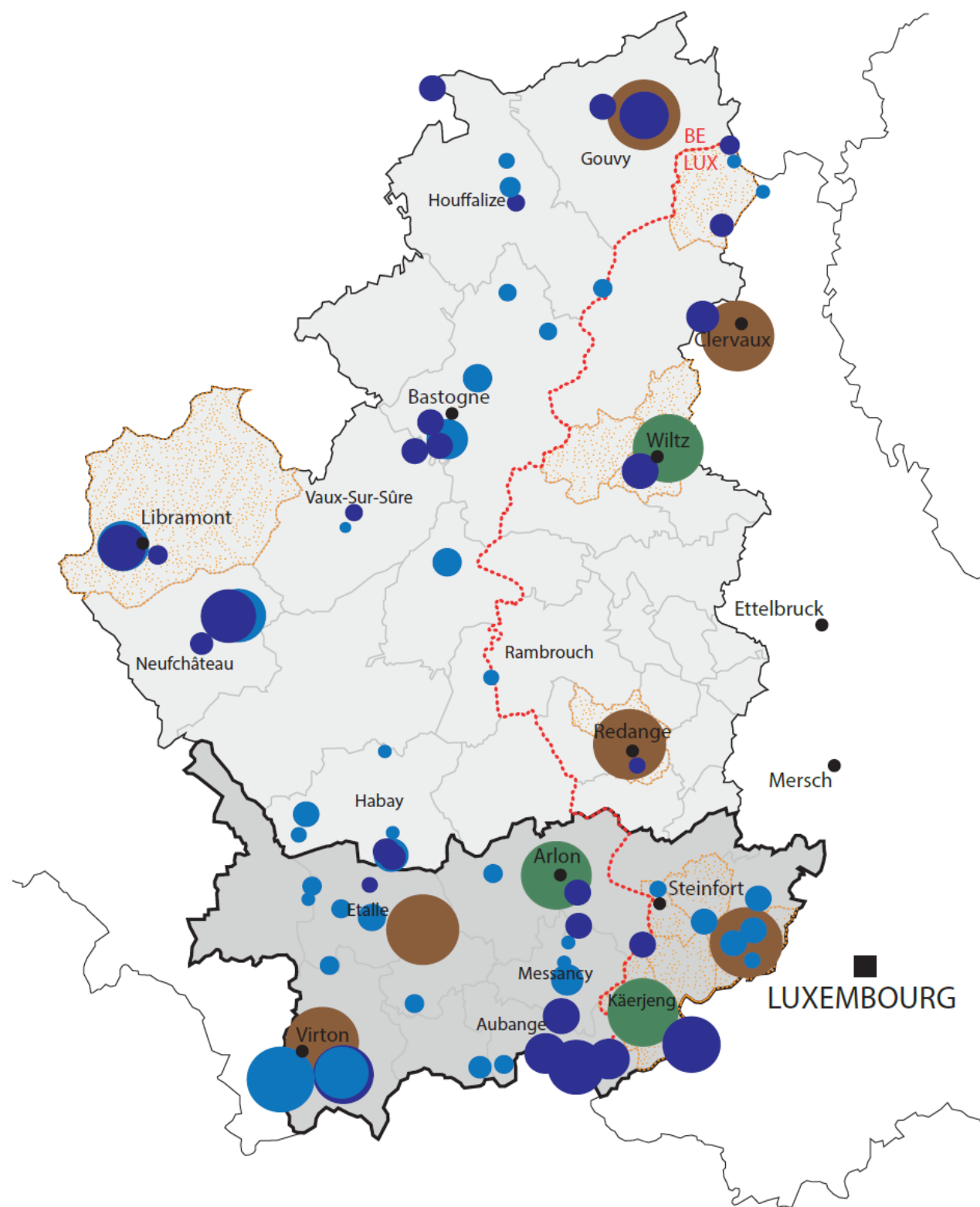
Niveau de formation élevé

- » Taux de diplomation généralement assez élevé à élevé.

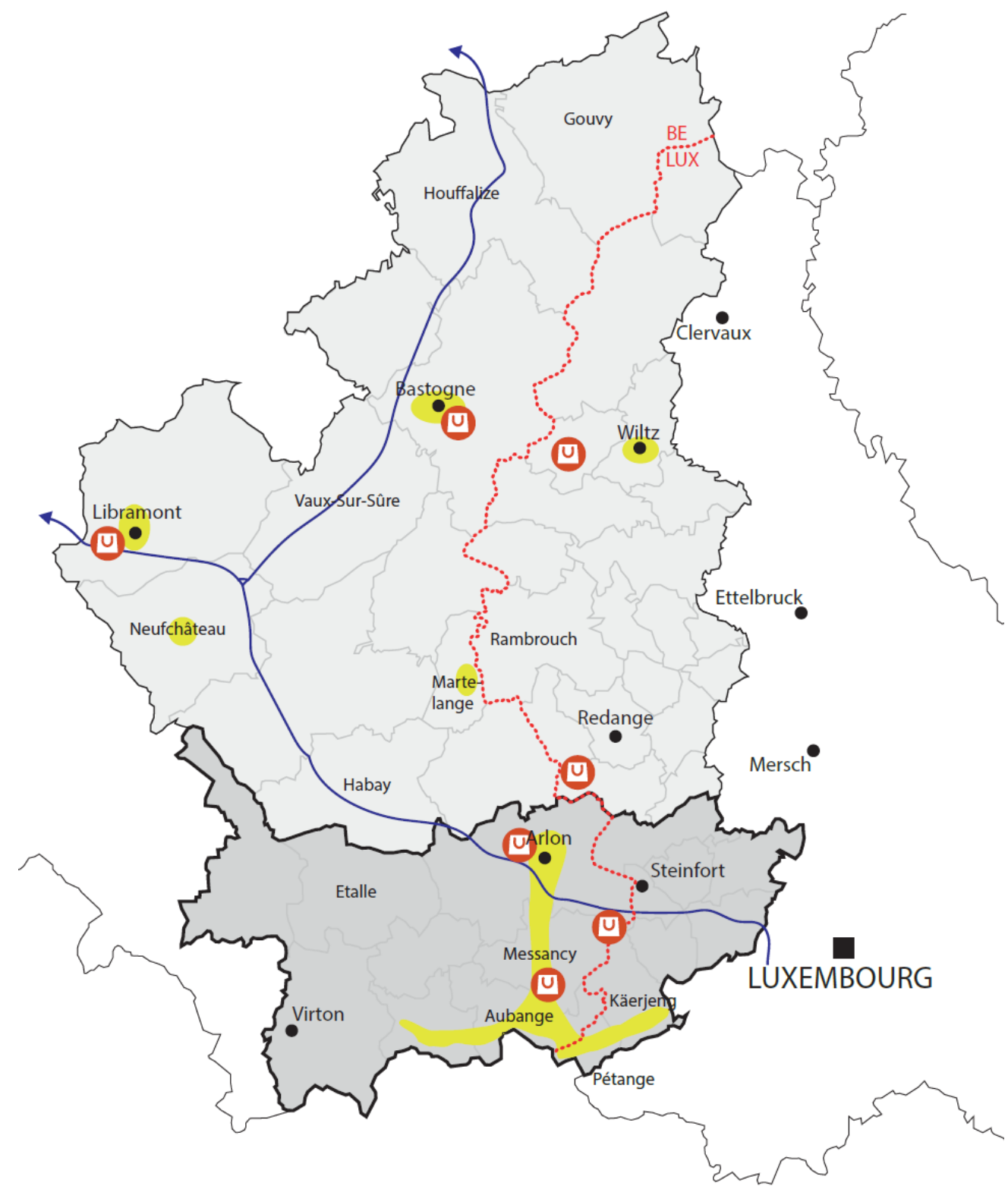
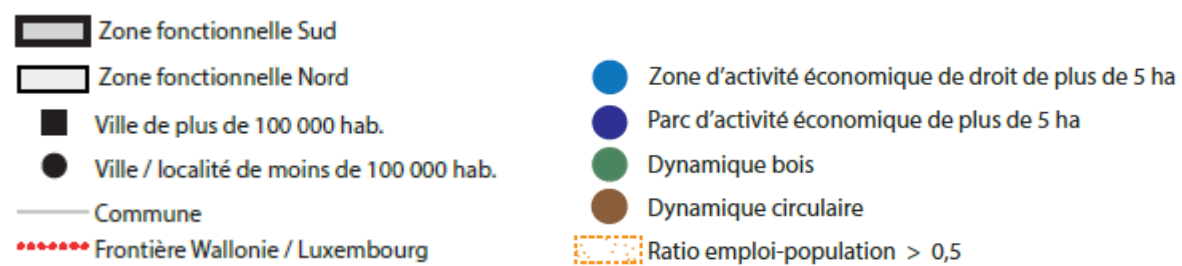
Monnaies locales comme soutien de l'économie locale

- » Monnaie locale présente en Lorraine belge (Epi lorrain)

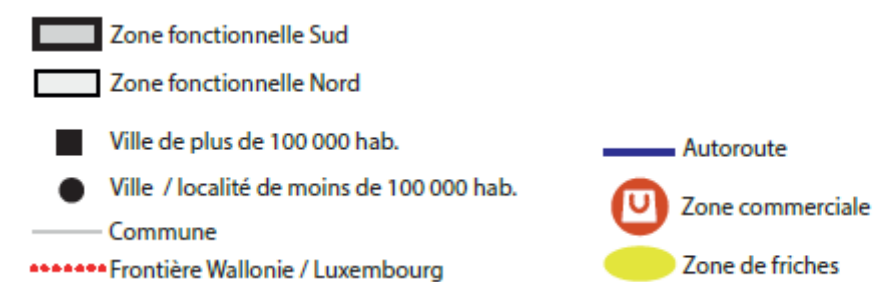




Zones et parcs d'activité économique et dynamique bois et circulaire (non exhaustif)



Zones commerciales, zone de friches et axes autoroutiers (non exhaustif)



Atouts	Opportunités
» Proximité de Luxembourg-Ville, meilleure intégration métropolitaine (tout du moins côté luxembourgeois). » Dynamisme de l'économie présentielle. » Développement de l'économie circulaire tant en milieu urbain que rural, concentration d'acteurs dans les arrondissements de Virton et d'Arlon. » Taux de diplomation du supérieur élevé. » Concentration d'établissements d'enseignement supérieur (Arlon, Virton, Bascharage...). » Tissu composé de quelques grandes entreprises et de PME/TPE. » Savoir-faire des entreprises locales, activité entrepreneuriale. » Il subsiste une certaine offre foncière, toutefois peu développée au niveau des grands terrains. » Foncier (friches, ZAE non encore exploitées) accessible (rail, route) pouvant accueillir des industries peu compatibles avec l'environnement urbain comme l'économie circulaire "lourde" (région frontalière avec la France). » Présence de monnaies locales	» Attractivité du Luxembourg et de Luxembourg-Ville. » Création d'un pôle transfrontalier pour renforcer l'économie circulaire ? » Existence d'initiatives transfrontalières en économie circulaire (Seramco, UNI-GR Cirkla) ou en technologies environnementales (Greater Green). » Attait des TPE et PME pour l'offre foncière et immobilière de seconde main. » Espaces forestiers s'ouvrant à de nouveaux débouchés (éco-construction, bois-énergie). » Reconnaissance par l'Europe des difficultés économiques propres à la province de Luxembourg. » Université de la Grande Région en tant qu'acteur potentiel pour la mise en place opérationnelle de la coopération scientifique. » Possibilité de coopération au niveau des ZAE situées à la frontière (par ex Grass/Sterpenich).

» Une offre agricole homogène sur l'ensemble du territoire / Absence de diversité. » La ressource foncière agricole menacée par l'urbanisation, les loisirs en plein air, les élevages de chevaux, les équipements liés à la production d'énergie renouvelable. » Faible valorisation des ressources primaires locales via des filières économiques locales malgré le poids démographique. » Déclin des commerces en centre-ville au profit de centres commerciaux périphériques. » Concurrence commerciale FR-BE-LU. » Difficultés pour les entrepreneurs d'intégrer le marché voisin. » Délocalisations d'entreprises vers le GDL. Faiblesses	» Conflit entre la fonction agricole et la fonction énergétique. » Difficultés d'accès à la ressource foncière pour les repreneurs (jeunes agriculteurs). » Menace portant sur l'activité agricole par diminution des exploitations. Menaces
---	---

	Luxembourg	Belgique
Transfrontalier	Cercle Européen Pierre Werner	
National	- Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural - Ministère de l'Economie - Administration de la Nature et des Forêts (ANF) - Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire - Département de l'énergie	-
Régional	-	- SPW-Economie emploi recherche (emploi-formation-économie) - SPW Agriculture Ressources naturelles Environnement
Supracommunal	- GAL : West - Syndicat de commune régional Pro Sud	- GAL de Gaume - CCI Luxembourg belge - Fondation rurale de Wallonie - IDELUX
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Un **marché du travail transfrontalier et partagé**, fondé sur une série de **filières communes de formation**.
- » Un **développement métropolitain polycentrique** articulé avec une mobilité bas-carbone.
- » Préserver les ressources indispensables aux activités agricoles et sylvicoles et renforcer les chaînes de valeur (transformation, vente) autour de ces ressources de manière à **renforcer le développement local**.
- » **Réduire la distance lieu de résidence - lieu de travail**.
- » **Offrir des espaces de coworking à proximité des transports en commun**.

- **ZFT Sud**

- » **Massifier l'économie circulaire** de manière à multiplier les chaînes de valeur et la rentabilité
- » **Renforcer le développement métropolitain polycentrique du territoire**
- » **Anticiper les besoins du territoire en matière de foncier à vocation économique dans une logique transfrontalière**



Pistes d'action

• Générales

Coopération dans les domaines scientifiques et économiques

- » Identifier des domaines de coopération scientifique et économique, en s'appuyant sur les stratégies de spécialisation des différents territoires.
- » Coopération dans le développement économique dans certains domaines précis (biotech, spatial etc)
- » Promouvoir les produits forestiers, développer un zoning spécifique complet dédié au bois.
- » Favoriser la connaissance et la mise en réseau des entreprises en transfrontalier
- » Mettre en place une collaboration transfrontalière en matière de gestion des problématiques commerciales.
- » Permettre l'émergence de nouvelles chaînes de valeur via des mesures favorisant l'environnement et la biodiversité dans les domaines technologiques et entrepreneuriaux.

Coopération dans la formation et l'enseignement

- » Assurer une plus grande reconnaissance des diplômes.
- » Formation professionnelle partagée pour éviter les doublons notamment dans les domaines de la construction. Valoriser l'offre existante notamment en permettant d'office aux résidents de l'autre pays de participer à des formations.
- » Promouvoir de nouveaux accords bilatéraux ou multilatéraux de formation professionnelle, notamment dans les métiers en tension.

Approche territoriale du développement de l'économie circulaire

- » Coopérative d'achat des consommateurs respectivement intermédiaire entre consommateurs et producteurs.
- » Renforcer l'approche territoriale du développement de l'économie circulaire (réseautage d'entreprises, symbioses industrielles...).
- » Renforcement de l'alimentaire et des produits locaux.

S'inscrire dans les initiatives transfrontalières existantes

- » Se raccrocher aux initiatives transfrontalières existantes comme Seramco ou UNI-GR CIRKLA en économie circulaire ou encore le métacluster en technologies environnementales Greater Green.

Mise en place d'une gestion durable du territoire naturel

- » Valoriser et diversifier les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval.

Pistes d'action

- **Générales (suite)**

Stratégie territoriale du travail et fiscalité

- » Place pour les entreprises et le développement économique avec par ex. un stockage en Belgique mais une activité au Luxembourg.
- » Création d'une zone franche / multifonctionnelle sur la frontière pour permettre le développement des activités économiques en Wallonie. Réflexions sur la fiscalité et les lois sociales. S'inspirer d'autres cas : ex. Genève-Annemasse.
- » Mise en place d'une législation sociale commune pour le télétravail.
- » Mise en place d'ateliers ruraux de service (coworking) dans les lieux où la densité de population le justifie. Associer l'horeca à ces réflexions de sorte à faire vivre les lieux et à avoir une activité constante.
- » Modèle hybride qui profite des avantages des deux côtés avec système de prospection commune avec siège au Luxembourg et production en wallonie). Institutionnaliser ce modèle pour rapprocher emploi et habitat et faire profiter les 2 côtés.
- » Stratégie transfrontalière de bureaux satellites pour réduire distance logement-travail et à localiser à proximité des transports en commun. À étudier avec les entreprises.

Pistes d'action

- **ZFT Sud**

Stratégie territoriale du travail et fiscalité

- » Renforcer les fonctions métropolitaines pour atteindre une masse critique, les localiser préférentiellement autour des arrêts de train et bus.
- » Appréhender le besoin en foncier à vocation économique dans la région de Arlon et reconstituer un stock si nécessaire, en y intégrant l'offre foncière et immobilière de seconde main.

Mise en place d'une gestion durable du patrimoine bâti

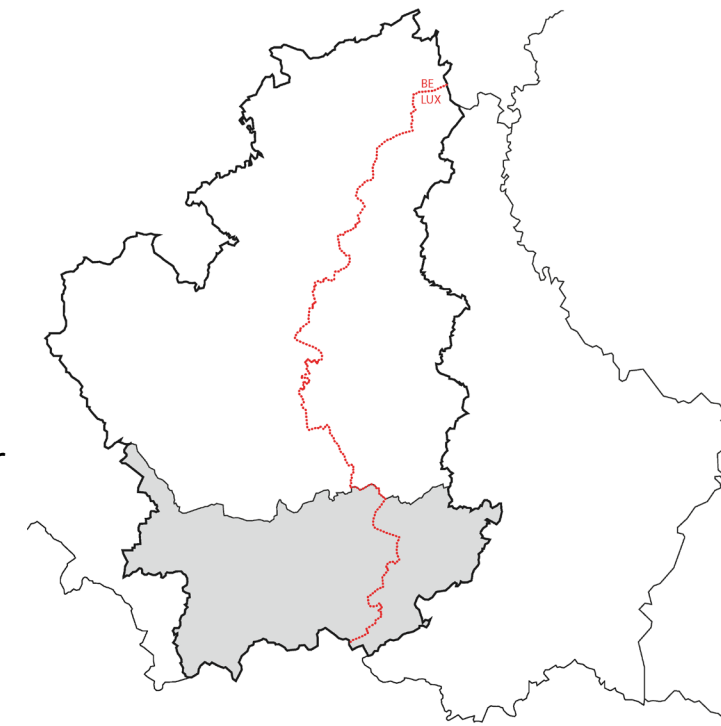
- » Encourager l'installation des activités économiques compatibles dans les polarités (Arlon, Aubange, Virton, Esch-sur-Alzette...) en réaffectant notamment le bâti et les espaces existants.
- » Utiliser certaines friches pour accentuer le développement du renouvelable (champs photovoltaïque,...) mais aussi répondre aux problématiques de l'intermittence de la production renouvelable (parcs de batteries, unités de production de méthane/hydrogène à partir de l'électricité excédentaire avec éventuelle injection sur le réseau de distribution...).

Recentralisation des activités

- » Soutenir la réimplantation de services et commerces dans les villages (ateliers, bureaux relais, tiers-lieux et coworking...).
- » Positionner les friches et le foncier à vocation économique existant et présent autour des voies ferrées (Athus-Meuse,...) et des grands axes

Miser sur les atouts du territoire

- » Développer les symbioses industrielles autour des entreprises déjà actives dans le circulaire.



Diagnostic territorial
Tourisme

Constats généraux

Tendances touristiques

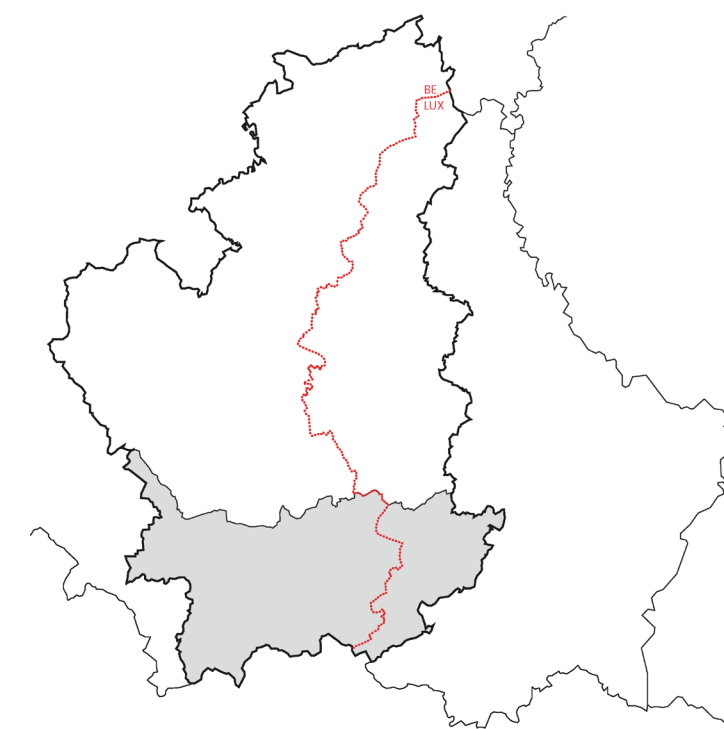
- » La province du Luxembourg est la plus touristique de Wallonie.
- » Potentiel du cyclotourisme et du «Slow tourism».
- » Développement du tourisme de proximité (regain d'intérêt pour la province de Luxembourg de la part d'investisseurs en logement)
- » Tourisme de nature + reconnaissance du Parc National Vallée de la Semois.

Infrastructures d'accueil

- » Les établissements anciens tendent à se renouveler ou à être remplacés progressivement.
- » Les infrastructures et équipements ne répondent pas toujours aux besoins.
- » Manque de mise en réseau et d'intégration de toutes les petites offres touristiques et culturelles existantes.
- » Communication sur l'offre touristique unilatérale dans les points d'information pour les touristes des 2 côtés de la frontière.
- » Développement du tourisme de terroir et de logements insolites même si, à l'échelle de la province, il existe une relative saturation pour les hébergements de terroir.

Constats pour la ZFT Sud

- » Cette région est caractérisée par le **tourisme culturel**.
- » Il existe **peu d'interaction touristique transfrontalière**.
- » La **Biosphère Minett** est un potentiel de développement touristique en tant que réserve de biosphère reconnue par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
- » Le **tourisme industriel minier** est présent dans la partie sud notamment à Rodange (Fonds de gras).
- » Présence de **vestiges gallo-romains** des deux côtés de la frontière qui n'est pas en réseau.
- » Le développement d'une population composée d'une part importante (et croissante) de frontaliers constitue un potentiel à valoriser pour le développement d'une **offre récréative** (tourisme d'un jour).





Infrastructure touristique et itinéraires cyclable et de randonnée internationaux (non exhaustif)

- Zone fonctionnelle Sud
- Zone fonctionnelle Nord
- Ville de plus de 100 000 hab.
- Ville / localité de moins de 100 000 hab.
- Frontière Wallonie / Luxembourg
- Tourisme de mémoire
- Tourisme archéologique
- Tourisme industriel
- Offices de tourisme régionaux
- Pôles touristiques
- Itinéraire cyclable international
- Itinéraires de grande randonnée internationaux
- Minett UNESCO Biosphere

Atouts	Opportunités
» Présence du Parc Naturel de Gaume et de la Biosphère Minett. » Diversité paysagère (cuestas, vallées...). » Traditions locales diversifiées (Gaume >< Arelerland >< Gutland). » Une histoire commune au niveau des activités industrielles passées (mines de fer, sidérurgie). » Traces de l'époque romaine à valoriser de part et d'autre de la frontière (chaussées romaines Reims-Arlon-Trèves et Tongres-Arlon-Metz). » Faible interaction entre les opérateurs des deux côtés de la frontière. » L'ouest du GDL et l'est de la Province de Luxembourg sont moins touristiques que l'est du GDL et l'ouest de la Province. » Territoire d'apparence moins touristique que les vallées de la ZFT Nord (malgré l'attrait certain de la Gaume et du nord-ouest du Gutland - Vallée des 7 châteaux). Faiblesses	» Présence de 25 à 30 millions d'habitants de l'Europe du NO à moins de 3 heures en voiture. » Interdiction de la vente de véhicule thermique à partir de 2035 (renforcement de l'attrait pour les 30 millions de clients potentiels à moins de 3 h). » Climat estival de plus en plus favorable malgré l'altitude et la latitude. » Perte de typicité en raison de l'expansion de l'urbanisation, des infrastructures et de l'uniformisation des paysages. Menaces

	Luxembourg	Belgique
National	- Ministère de l'Economie - Direction générale du tourisme - Administration de la Nature et des Forêts (ANF)	-
Régional	-	
Supracommunal	- GAL : West - Syndicat de commune régional Pro Sud - Offices régionaux du tourisme (Sud)	- Parc naturel de Gaume - GAL : parc naturel de Gaume - IDELUX - Maisons du tourisme
Local	Communes	Communes

Objectifs

- **Généraux**

- » Se servir du **patrimoine comme vecteur de coopération**.
- » **Améliorer la communication de l'offre transfrontalière** de part et d'autre de la frontière.
- » **Renforcer la mobilité active**
- » **Mettre en réseau des itinéraires cyclo-piétons** de part et d'autre de la frontière.
- » **Etendre l'attractivité du territoire, connecter les sites touristiques**

- **ZFT Sud**

- » **Mettre en réseau les vestiges gallo-romains.**



Pistes d'action

• Générales

Potentiel du cyclotourisme

- » Développement de la mise en réseau et de l'offre en tourisme transfrontalier.
- » S'inspirer de projets réussis telle que la Vennbahn pour renforcer le cyclotourisme via le marketing et les connexions.
- » Se raccorder à des itinéraires internationaux comme l'Eurovéloroute 5

Valorisation du patrimoine existant

- » Valoriser ce qui existe (culture, nature, mémoire et industrie), trouver des points communs dans les destinations et travailler là dessus.
- » Stratégie des pôles d'équilibre de Luxembourg-Ville (déconcentration concentrée) à développer à l'échelle transfrontalière pour que d'autres pôles bénéficient de la dynamique métropolitaine.
- » Créer des circuits touristiques transfrontaliers avec des thèmes paysagers, patrimoniaux, naturels...

Réduction de la charge des procédures

- » Microprojets de faible envergure administrative et financière pour augmenter la collaboration entre les communes et avec les ASBL (ouverture administrative)

Etudier une expansion transfrontalière de la stratégie «slow tourism» du canton de Redange

• ZFT Sud

- » **Valorisation de produits régionaux, circuit court, connotation écologique**
- » **Mise en valeur et en réseau des sites romains**, étude à plus large échelle.
- » **Mise en réseau du parc de la Gaume et de la biosphère Minett.**

Zone fonctionnelle transfrontalière
Luxembourg-Wallonie Sud

Conclusion

Le **diagnostic territorial** a permis de dégager :

- » Les **thématiques actuellement traitées en transfrontalier** et les **acteurs actuellement impliqués en transfrontalier**
- » Les **sujets potentiels** pour amorcer une collaboration transfrontalière et les **acteurs propices** à une telle collaboration
- » Les **caractéristiques principales et spécifiques de la zone fonctionnelle transfrontalière Sud**
- » Le contenu récolté et synthétisé dans le diagnostic servira à **nourrir la mission d'élaboration d'une stratégie territoriale transfrontalière** lors de l'**atelier régional de la zone Sud** en mai 2023.

La **mission d'élaboration d'une stratégie** notamment lors de l'atelier régional de la zone Sud permettra de répondre et de concrétiser certaines questions qui se posent :

- » Quelles sont les **thématiques prioritaires** ?
- » Quels sont les **sujets relevés par thématique** qui suscitent un **intérêt pour une coopération transfrontalière par les acteurs** ?
- » Quels sont les **acteurs qui souhaitent être impliqués dans un projet** ?

